Lettre annuelle • Octobre 2026

L'inf'eau

Protection de la qualité des ressources en eau

Captage d'eau potable de La Corbelière



© Hugo et Nathan Braconnier

Les signataires du Contrat territorial Re-Sources 2023-2025 sur le bassin versant de la Corbelière :

Préserver l'eau, une responsabilité collective



L'eau est une ressource essentielle à notre territoire et à notre quotidien. Sa protection et sa préservation constituent une responsabilité que nous devons partager et inscrire dans la durée.

En tant que Président de la Régie eau potable de la Communauté de communes Haut Val de Sèvre, je mesure chaque jour l'importance de cet enjeu. Produire et distribuer une eau potable de qualité, c'est bien sûr répondre aux besoins de chacun, mais c'est aussi agir en amont pour protéger durablement les ressources qui nous permettent de la produire.

Cette nouvelle édition de l'Inf'eau témoigne de la diversité des actions engagées sur nos territoires : accompagnement des agriculteurs, protection des zones sensibles, amélioration des pratiques, suivi de la qualité de l'eau, préservation des milieux naturels, sensibilisation et transmission auprès des jeunes. L'Accord de territoire 2026-2028 constitue à ce titre une nouvelle étape. Il permet de renforcer les liens entre les différents acteurs et d'agir à la fois sur le grand cycle et le petit cycle de l'eau, avec un objectif commun : préserver durablement la ressource tout en préparant notre territoire aux évolutions à venir.

Cette ambition ne peut être portée par une collectivité ou un organisme seul. Elle repose sur la mobilisation des élus, des agents, des agriculteurs, des partenaires institutionnels, des associations et de l'ensemble des acteurs de notre territoire.

Je souhaite saluer le travail réalisé par toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour mieux connaître notre ressource, la protéger et construire des solutions concrètes.

Parce que l'eau est notre bien commun, nous avons le devoir de la préserver aujourd'hui pour pouvoir la transmettre demain.

Laurent Baloge,
Président de la Régie eau potable
de la Communauté de communes
Haut Val de Sèvre

> Prélevée dans la Sèvre Niortaise, l'eau du captage de la Corbelière est potabilisée par l'usine de la Régie eau potable. Avec le captage de la Touche Poupard (géré par le SERTAD), ils forment un pôle de production fournissant chaque année près de 5 millions de m³ d'eau potable à environ 70 000 habitants. Grâce à plusieurs interconnexions, l'ensemble participe à la sécurisation de l'approvisionnement départemental.
>
> Pour préserver ces ressources stratégiques, les deux acteurs s'associent dans la démarche Re-Sources, mise en œuvre par le SERTAD.

LE CONTRAT TERRITORIAL RE-SOURCES 2023-2025 ÉVOLUE EN UN **ACCORD DE TERRITOIRE 2026-2028**

L'Accord de territoire 2026-2028 découle d'une stratégie de territoire 2026-2031, validée par la gouvernance en place en février 2026 suite à l'évaluation du Contrat territorial précédent et à une phase de concertation.

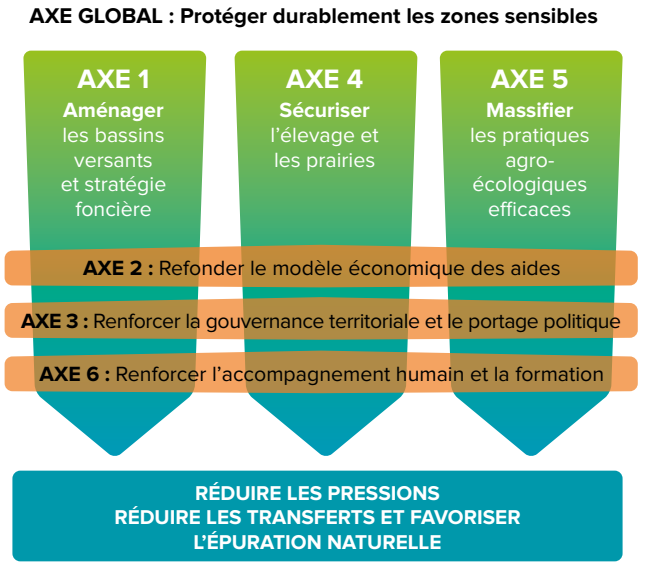
Le SERTAD et la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre sont venus enrichir cette stratégie et le programme d'actions associé avec des volets directement liés à leurs compétences sur la sobriété, la lutte contre les micropolluants, ou encore la gestion intégrée des eaux pluviales.

Ainsi, ce programme d'actions a pour nouveauté d'articuler des actions pour **répondre à quatre enjeux du petit et du grand cycle de l'eau :**

- La qualité des eaux en luttant contre les pollutions de toutes origines ;
- Une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau ;
- Une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante ;
- La mobilisation des acteurs locaux dans les territoires et la mise en place d'une gouvernance locale.

Pour ce qui relève du grand cycle de l'eau, cet Accord de territoire vise prioritairement à : préserver durablement les zones sensibles, refonder le modèle économique des aides, renforcer la gouvernance territoriale et le portage politique, sécuriser l'élevage et les prairies, massifier les pratiques agroécologiques efficaces, et renforcer l'accompagnement humain et la formation.

STRATÉGIE 2026/2031

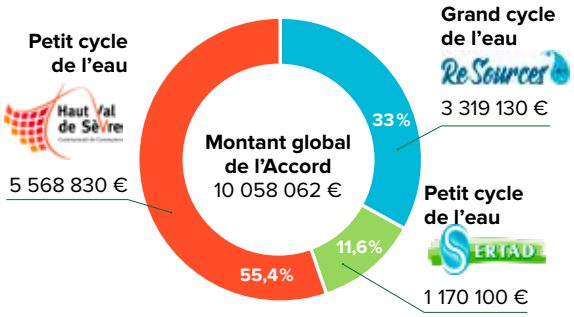


La préservation du grand cycle de l'eau ne peut être dissociée d'actions menées à l'échelle du petit cycle de l'eau, correspondant aux usages locaux, à la gestion des eaux pluviales, de l'eau potable et des eaux usées.

Cette approche intégrée, fondée sur la complémentarité des échelles, permet de restaurer les capacités naturelles de régulation de l'eau tout en assurant une gestion durable et résiliente de la ressource.

Le montant global de l'Accord de territoire s'élève à 10 058 062 € et les apports des financeurs représentent 57 % (Agence de l'Eau Loire Bretagne : 49 % ; Région Nouvelle Aquitaine : 1 % ; Département des Deux-Sèvres : 7 %).

MONTANTS PRÉVISIONNELS DE L'ACCORD DE TERRITOIRE



Association des Collectivités de l'Eau Poitou-Charentes et Limousin : une nouvelle animatrice en poste



L'association réunit 16 collectivités avec pour objet de :

- **faire reconnaître les enjeux eau sur le territoire des membres auprès des instances** (État, Agence de l'eau, Région, Département...),
- **contribuer à la protection de la qualité** des ressources en eau comme bien commun,
- **appuyer auprès des élus membres sur les politiques de l'eau,**
- **aller à la rencontre d'acteurs publics et privés** pouvant servir les politiques de l'eau.

Depuis cet automne, une animatrice, de formation Sciences Politiques et titulaire d'un BPREA, est en poste. Elle a pour mission principale le développement de partenariat dans le cadre de la mise en place de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) privés et pourra s'appuyer sur une étude menée avec le cabinet Espélia.

Cette étude, dont les résultats sont attendus pour début 2027, vise à réaliser une analyse des expériences de PSE privés déjà existantes.

LE SOUS-BASSIN VERSANT DU PAMPROUX, UNE ZONE SENSIBLE PRIORITAIRE



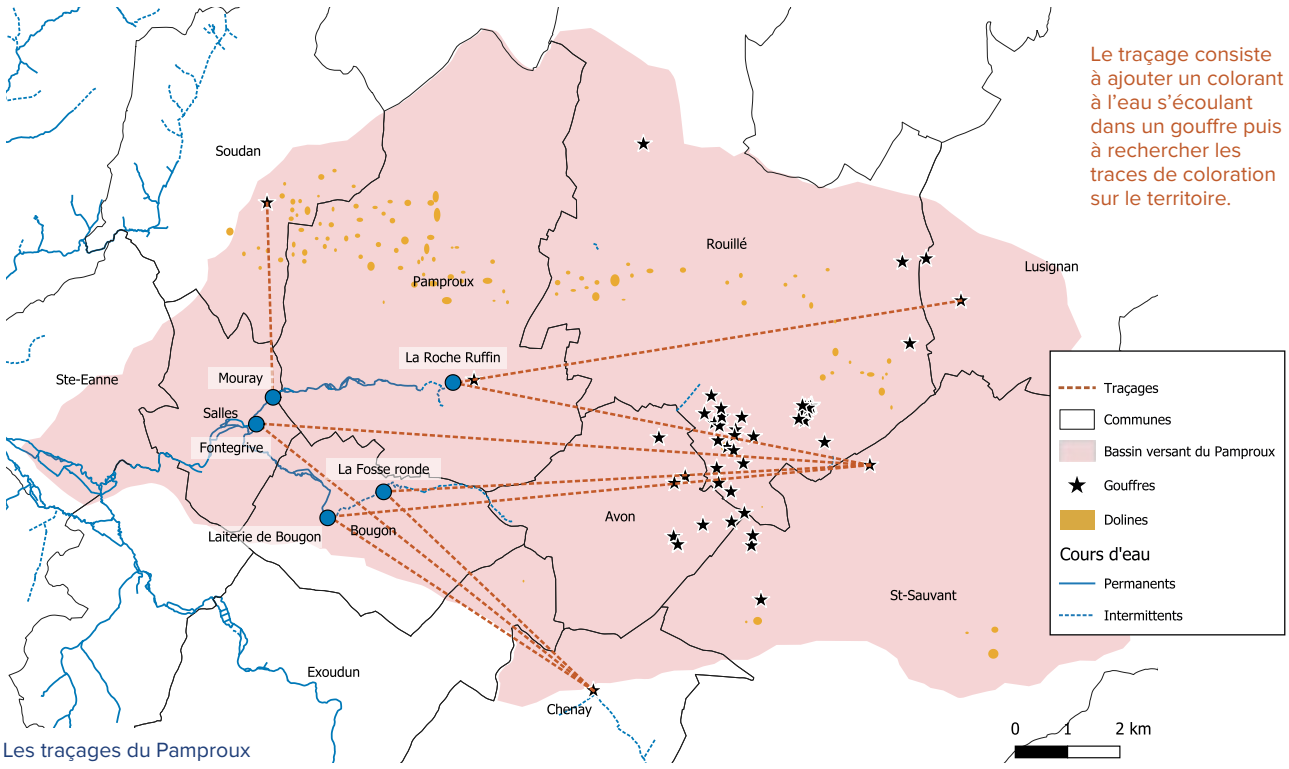
Le cours d'eau du Pamproux contribue de façon importante au débit de la Sèvre Niortaise (il en est l'affluent principal en amont du captage de la Corbelière) et à la concentration en nitrates (à hauteur de 50%). De ce fait, il s'agit d'un cours d'eau présentant un enjeu majeur pour la préservation d'une bonne qualité d'eau au captage. Cependant, sa qualité est fortement dégradée avec des dépassements quasi continus en nitrates dont la valeur limite pour la qualité de l'eau brute est de 50 mg/L. Par ailleurs, les concentrations en pesticides sont également plus élevées. Ainsi, le sous-bassin versant du Pamproux est classé en zone prioritaire d'action.

Un territoire caractérisé par son réseau karstique

D'une surface de 16 749 ha (environ 30% du bassin versant de la Sèvre Niortaise amont), le bassin versant du Pamproux se caractérise par un réseau karstique très important où la rapidité d'écoulement des eaux ne permet pas une autoépuration naturelle. De nombreux gouffres (cavités) et dolines (dépressions) permettent à l'eau de transiter à travers des canaux souterrains (ou réseau karstique) jusqu'à ressortir au niveau de résurgences qui alimentent en partie le cours d'eau du Pamproux. Différents traçages ont été réalisés depuis certains gouffres afin de comprendre le cheminement de l'eau. La vitesse mesurée de l'eau entre l'infiltration et la résurgence peut aller jusqu'à 280 mètres par heure (traçage réalisé au gouffre du Pâtureau en 2006 avec résurgence à la Roche Ruffin).

Travailler ensemble afin d'améliorer la qualité de l'eau

De nombreuses démarches sont actuellement à l'œuvre sur le territoire, afin de mieux en comprendre le fonctionnement et d'impliquer l'ensemble des acteurs pour la recherche de solutions d'amélioration de la qualité de l'eau. En voici quelques exemples.



Les traçages du Pamproux

Le traçage consiste à ajouter un colorant à l'eau s'écoulant dans un gouffre puis à rechercher les traces de coloration sur le territoire.

> **Le CPIE de Gâtine Poitevine,** avec l'appui du SERTAD et du Service Rivière du SMC79, a piloté une réflexion collective autour de la problématique suivante : quels sont les conditions et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau tout en prenant en compte les différentes activités sur le bassin versant du Pamproux ? La première phase de cette action a été la réalisation d'une trentaine d'entretiens auprès des acteurs qui agissent sur le bassin versant du Pamproux afin notamment de recueillir les perceptions qu'ils ont de l'enjeu de qualité de l'eau sur le territoire. Le CPIE a été vigilant à ce que les acteurs rencontrés soient représentés dans leur diversité (agriculteurs, élus et agents des collectivités, associations environnementales, coopératives agricoles). La deuxième phase a consisté en une démarche de co-construction, se traduisant par un cycle de 5 rencontres en 2025 ayant pour finalité d'identifier des actions qui pourront ensuite être portées par les acteurs eux-mêmes ou par d'autres, compétents pour les déployer, notamment au travers des Accords de territoire.



> Mise en place depuis début 2024, **la station de mesure du suivi hydrométrique installée par la DREAL** sur la commune de Sainte-Eanne a pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement du régime hydrique du Pamproux. Cette action s'inscrit notamment dans le cadre d'un groupe de travail piloté par les services de l'État (Direction départementale des territoires) dont le SERTAD est partie prenante.

> **La couverture des sols** étant l'un des principaux leviers afin de limiter la fuite des nitrates vers les ressources en eau, une étude sur le bassin versant du Pamproux a été menée à ce sujet. L'objectif serait de parvenir à 70% des parcelles en cultures couvertes efficacement pour réduire les pertes d'azote en période à risque (automne/hiver). L'étude prévue sur trois années culturales a pour objectif :

- de comprendre les systèmes de cultures/intercultures présents ;
- de cartographier à des dates clés la nature et la qualité des couverts ;
- de spatialiser les enjeux sur le territoire ;
- d'analyser la trajectoire d'interculture pour caractériser les évolutions des potentiels et des risques de transferts sur le territoire au cours du temps.

> **L'acquisition de parcelles stratégiques autour des gouffres** pour s'assurer de pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau et mener des travaux visant à freiner et filtrer les ruissellements avant qu'ils ne s'écoulent à travers eux : haies, bandes enherbées, zones tampons humides artificielles... (6.5 ha acquis et 22 ha en réserve pour procéder à des échanges.)

ÉDUCATION

MON TERRITOIRE AU FIL DE L'EAU AU LYCÉE AGRICOLE DE VENOURS

Le programme éducatif « Mon territoire au fil de l'eau » est une démarche partenariale, coordonnée par le Graine Poitou-Charentes et dont le contenu est élaboré par des associations d'éducation à la nature et à l'environnement membres et par les collectivités en charge de la gestion de l'eau. Il s'adresse aux scolaires et au grand public.



Balade commentée sur le thème de l'eau

La première édition pour l'année scolaire 2024/2025 a bénéficié aux classes de CE1/CE2 et de CM1 de l'école de Rouillé. Côté grand public, une balade commentée a été proposée le 24 mai 2025 dans le cadre de la Fête de la Nature, sur la commune de Rouillé également.

En 2025/2026, c'est une classe de seconde Générale et Technologique EATDD (Ecologie Agronomie Territoire et Développement Durable) du Lycée agricole de Venours qui a suivi les quatre séances en classe animée par le CPIE de Gâtine Poitevine et une journée grand public a eu lieu le 26 avril 2026 autour de la thématique de l'eau ouverte à tous sur le site du lycée agricole de Venours (balade autour d'un gouffre, spectacle, ateliers...)



Atelier « Bar à eau » sur le site du lycée de Venours

Un co-financement du SERTAD, de Grand Poitiers Communauté Urbaine et d'Eaux de Vienne, dans le cadre des programmes Re-Sources, permet le déploiement de cet outil de sensibilisation sur le territoire de la Sèvre Niortaise Amont.

AIDES FINANCIÈRES

DES MAEC POUR SOUTENIR LES PRATIQUES AGRICOLES VERTUEUSES

Sur le bassin versant de la Sèvre Niortaise amont, le SERTAD anime des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) à destination des agriculteurs.

Il s'agit de dispositifs d'aides financières intégrés à la Politique Agricole Commune, dont les conditions et les cahiers des charges sont fixés par le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

L'aide financière est octroyée pour une durée de 5 ans (3 ans pour les engagements 2026) en échange du respect d'un cahier des charges comportant des clauses environnementales.

Sur le bassin versant de la Sèvre Niortaise amont ce sont, entre 2023 et 2026, 48 exploitations agricoles accompagnées par le SERTAD qui bénéficient de MAEC soutenant des pratiques agricoles vertueuses contribuant à la préservation de la qualité de l'eau au captage de la Corbelière. En 2026, 16 exploitations supplémentaires se sont positionnées sur des engagements MAEC (dossiers en cours d'instructions par les services de l'Etat).

L'ensemble de ces dossiers accompagnés (déjà instruits et en cours d'instruction) représentent une enveloppe financière de près de 3 M€, cofinancée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et l'Union européenne.



VOUS SOUHAITEZ PLANTER DES HAIES ?

Des dispositifs permettent le financement des plantations (études, plants, matériel de protection...).

Contactez-nous au 05 49 25 22 27 pour en savoir plus.

PRÊT DE MATÉRIEL

HERSE ÉTRILLE ET ORBIS À DISPOSITION DES AGRICULTEURS DU BASSIN VERSANT

Certains matériels permettent d'aller vers des pratiques agricoles plus vertueuses en réduisant notamment l'usage d'intrants. Le SERTAD souhaite ainsi accompagner les agriculteurs des bassins versants en finançant la mise à disposition de matériels innovants, via notamment le partenariat avec les CUMA.

Au printemps 2025, **une herse étrille** a été proposé en test à la CUMA La Chambrille (La Mothe-Saint-Héray) pour une durée d'un an.



L'orbis

En 2026, c'est un outil polyvalent à disques qui est proposé à l'essai sur les bassins versants du Sud 79 : **l'ORBIS** de la marque Roll'n'Sem.

Après une utilisation en sortie d'hiver pour la destruction des couverts végétaux, puis pour du désherbage mécanique au printemps, l'ORBIS peut être utilisé à l'automne pour préparer les sols ou réaliser de faux semis.

PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Les paiements pour services environnementaux (PSE) en agriculture rémunèrent les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices (préservation de la qualité de l'eau, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité...).

Afin d'impulser le développement de PSE sur les aires d'alimentations de captage, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) a lancé un appel à projets auquel le SERTAD et la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre ont répondu pour le captage de la Corbelière. Cette candidature est mutualisée avec le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (Echiré) et le Service des Eaux du Niortais, afin d'apporter une réponse cohérente pour le territoire de la Sèvre Niortaise tout en ciblant les zones sensibles de chaque bassin versant comme zones prioritaires.

Si ce dossier est sélectionné par l'AELB, des engagements d'agriculteurs pourraient voir le jour en fin d'année 2027.

ÉVÉNEMENT

CINÉ-DÉBAT AUTOUR DU FILM « PAYSANS DU CIEL À LA TERRE »

Plus de 100 personnes ont assisté au ciné-débat organisé par le SERTAD et le SMC le 14 octobre 2025 à l'espace AGAPIT de Saint-Maixent-l'École, en partenariat avec l'Association pour le Cinéma Saint-Maixentais (ACSM).



L'événement a eu pour but de faire connaître les problématiques et les menaces existantes sur les ressources en eau en s'appuyant sur le film « Paysans du ciel à la terre » et la présence de son réalisateur, Hervé Payen. Le film montre à voir les problématiques liées au travail du sol dans le Nord - Pas-de-Calais, les phénomènes d'érosion et de ruissellement. Il donne largement la parole aux agriculteurs qui mettent en place des solutions concrètes pour préserver les sols. Le réalisateur était accompagné ce soir-là de trois agriculteurs du bassin de la Sèvre Niortaise amont, qui ont des systèmes agricoles différents – agriculture de conservation des sols et agriculture biologique –, ce qui a rendu les échanges particulièrement riches.





FORMATION AUX ÉLUS DE MELLOIS EN POITOU

Une formation intitulée « Ressources en eau et gouvernance : les clefs pour agir » a été proposée aux conseillers communautaires et conseillers municipaux du territoire de la Communauté de communes Mellois en Poitou et a réuni une quinzaine d'élus représentants 13 communes.

Ces deux jours ont été pilotés par le CPIE de Gâtine Poitevine avec comme double objectif :

> **Donner les clefs pour la compréhension du cycle de l'eau et ses perturbations, de la politique de l'eau en France et des compétences des élus locaux ;**

> **Diffuser des leviers qu'ont les collectivités locales pour protéger la ressource en eau.**



UN NOUVEAU SITE INTERNET

L'ancien étant devenu obsolète, le SERTAD s'est doté d'un nouveau site internet début 2026. L'objectif était de rendre accessible à tous les informations concernant nos activités avec des **pages dédiées aux différentes thématiques (protection de la ressource, distribution, qualité…)** et également de **faciliter les démarches administratives** pour les usagers (ouverture de compteur, relevé de compteur…). De plus, une carte interactive permet à chacun d'accéder aux **résultats de qualité d'eau** de sa commune en toute simplicité.

Pour consulter notre site internet : www.sertad.fr

INTERVENIR SUR LES CHEMINS DE L'EAU POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU ET L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, une étude a été portée en 2024 par le pôle rivières du Syndicat Mixte à la Carte Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC), sur le fonctionnement du bassin versant de la Sèvre Niortaise amont et de l'aléa ruissellement, des sources de la Sèvre jusqu'au bourg de Saint-Maixent-L'École. Cette étude a mené à la réalisation d'une cartographie des chemins de l'eau, ainsi qu'à deux ateliers de concertation rassemblant les acteurs locaux concernés par cette thématique (riverains, agriculteurs, élus, techniciens). Elle a abouti à un programme d'actions collectif visant à ralentir la circulation de l'eau et augmenter son infiltration le plus en amont possible, afin de réhydrater les sols pour faire face aux épisodes de sécheresse et réduire le risque inondation plus en aval lors des épisodes de pluie intense. Cette approche rejoint le concept d'hydrologie régénérative.

Les actions fondées sur la nature qui seront mises en œuvre pourront être de la plantation de haies, des talus en travers du sens de la pente, la création de redents dans des fossés, la restauration de cours d'eau et de leur zone d'expansion de crue, la restauration de zones humides… Ces actions seront également favorables à la filtration des polluants et à l'amélioration de la qualité de l'eau, et permettront une meilleure adaptation du territoire au changement climatique.

Si vous avez des interrogations à propos de l'étude *(la cartographie est notamment disponible à l'échelle communale)* ***ou des envies de passer à l'action, n'hésitez pas à solliciter le pôle rivières du SMC au 05 49 05 37 56.***

SERTAD

SERTAD Service bassin versant | **1 chemin du Patrouillet** | **79260 SAINTE-NEOMAYE**
Adrienne CAMARERO | Animatrice générale | 05 49 25 22 27 | 06 71 72 98 83 | bassinversant@sertad.fr
Paul LAÏCHOUR | Animateur agricole | 05 49 25 38 25 | 06 37 61 29 80 | bassinversant.agri@sertad.fr
Julie MÉNARD | Animatrice agricole | 05 49 25 38 25 | 06 87 58 34 31 | bassinversant.agri@sertad.fr

Les financeurs du Programme ReSources